

RESSOURCES VIOLENCES FAITES aux FEMMES VFF

Le gouvernement

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

sur ce site, vous trouverez :

- le numéro national pour les femmes victimes de violences **3919**
- La possibilité pour la victime de signaler en ligne des violences et d'effacer sur l'informatique la trace des recherches
- Des explications, documents, liens selon que
 - Vous êtes la victime « *J'ai besoin d'aide* »
 - Vous êtes ou avez été témoin « *Je suis témoin* »
 - Vous êtes médecin ou autre professionnel « *Je suis professionnel* »
- La liste des associations nationales de défense des droits des femmes

Le CNOM Conseil National de l'Ordre des Médecins

<https://www.conseil-national.medecin.fr/publications>

- Evolution de la position du CNOM par rapport à l'article 226-14 du code pénal : information possible du procureur lors de violences conjugales avec mise en danger de la femme

<https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/communiques-presse/violences-conjugales-signalement>

- Conduite à tenir lors d'une demande de certificat de virginité

Fiche « la réponse du médecin à une patiente demandant un certificat de virginité »

<https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/rapports/certificats-virginite>

Les associations locales

- CIDFF

<https://fncidff.info/cidff-du-loiret>

- Planning familial 45

<https://www.planning-familial.org/fr/type-detablissement/centre-de-planification>

- AVL aide aux victimes du Loiret

<http://cdad-loiret.fr/index.php/associations/aide-aux-victimes>

et d'autres...liste des autres associations locales sur demande